



# PROJET DE FUSION GROLLEY - PONTHAUX

Procédure et structure du projet  
Présentation à l'intention des législatifs

Décembre 2022

# Informations

- A. Objectifs
- B. Organisation des travaux
- C. Procédure
- D. Calendrier
- E. Communication

## A. Objectifs de la fusion

- ▶ poids plus important dans les discussions avec le Canton et dans les associations régionales
  - ▶ commune de 3'000 habitants (entrée dans le top 10 des communes sarinoises)
  - ▶ p.ex. : Association régionale de la Sarine (ARS)
- ▶ mise en commun des ressources administratives et techniques
- ▶ renforcement des compétences face aux dossiers complexes
- ▶ amélioration des services à la population
  - ▶ p.ex. : extension des horaires d'ouverture de l'administration, de la déchetterie, ...
- ▶ augmentation de la capacité d'investissement

## B. Organisation du travail

- ▶ **Comité de pilotage (COPIL):**  
Syndic de chaque commune  
Cheffe de projet  
Secrétaire
- ▶ **Groupes de travail (GT):**  
un-e représentant-e de chaque commune (élu-e/personnel) concerné-e  
par le domaine traité
- ▶ **Mandats**  
Micheline Guerry-Berchier, Cheffe de projet  
(a élaboré une procédure de fusion et a piloté notamment les fusions de  
Gibloux, Estavayer, Prez)  
Priska Thoutberger, Secrétaire

## B. Organisation du travail

Groupe de travail (GT)		GROLLEY	PONTHAUX
1.	Autorités - administration - législation - assurances - TIC - relations publiques - justice et police - ordre public - construction	Christophe Prétet Nicolas Robyr Gianmarco Ferri	Pierre Bourgnon Stéphanie Mettraux
2.	Finances	Birgit Bronner Christophe Prétet	Pierre Bourgnon
3.	Ecoles - Social - Formation - Santé	Gianmarco Ferri Marc-Antoine Bovet	Michel Noguét Pierre Bourgnon
4.	Infrastructures - Bâtiments - Déchetterie - Environnement - Energie	Guillaume Rohrbasser Nicolas Robyr Christophe Prétet	Stéphanie Mettraux Jan Salzmänn Antoine Julmy
5.	Aménagement territoire - Mobilité - Sentiers - PC - Forêts - Parchets	Christophe Prétet Birgit Bronner Marc-Antoine Bovet Guillaume Rohrbasser	Antoine Julmy Jan Salzmänn Pierre Bourgnon
6.	Eau potable - Eaux usées - Feu	Guillaume Rohrbasser Marc-Antoine Bovet	Jan Salzmänn Antoine Julmy
7.	Sociétés locales - affaires culturelles - cultures et loisirs	David Buchs	Michel Noguét Stéphanie Mettraux

# C. Procédure

## **Inventaire** par groupe de travail

Analyse des éléments des domaines de chaque commune

Projection en vue d'une fusion des communes

## **But**

Simuler l'éventuelle future commune de manière à ce que les citoyennes et citoyens puissent voter en connaissance de cause

## D. Calendrier de la fusion

### Planning du projet

La date d'entrée en vigueur prévue pour la fusion est le **1<sup>er</sup> janvier 2025**, selon le planning présenté ci-dessous :

- ▶ Septembre - décembre 2022      Inventaire
- ▶ Janvier - mars 2023              Groupes de travail
- ▶ Avril - juin 2023                  Projet de convention
- ▶ Juillet - septembre 2023        Consultation auprès du Service des communes

# D. Calendrier de la fusion

## Planning du projet

- ▶ Octobre - novembre 2023 Convention et rapport final
- ▶ Décembre 2023 Validation du rapport final et signature de la convention
- ▶ Janvier 2024 Publication de la convention  
La convention est publiée par les Conseils communaux dans le délai de 30 jours dès la signature de la convention.
- ▶ Février 2024 Séances d'informations publiques  
Les conseils communaux réunis présentent la convention de fusion et son contenu aux personnes habitant dans le périmètre désigné.
- ▶ 3 mars 2024 Votation  
Le vote aux urnes doit avoir lieu simultanément dans les 2 communes.

## E. Communication et site internet

L'idée de base est de donner en toute transparence une information complète à toutes les citoyennes et à tous les citoyens.

Principe de transparence à la base de l'ensemble des travaux

### Canaux de communication

Flyers, bulletins communaux

Assemblées communales / séances de conseil général

Site internet spécifique pour la fusion en fonction de l'avancement des travaux, espace pour déposer des questions et remarques

Réseaux sociaux

Séances d'information

Syndics et Conseillers-ères communaux à votre disposition

# Questions / Discussions

A votre entière disposition pour toute remarque  
et pour répondre à vos questions